

---

**AVENANT DE TRANSFERT DE BAIL DE COURTE DUREE**

---

**ENTRE :**

La société **SCI DES BORDS DE MARNE**, société civile immobilière au capital de 430.000 Euros, dont le siège social est sis 38, rue Dunois 75013 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris, sous le numéro 798 239 646, représentée aux présentes par Maître Elsa Haddad dûment habilitée à cet effet aux termes d'un pouvoir dont une copie figure en annexe,

**Ci-après dénommée "le Bailleur",**

**De première part,**

**ET :**

La société **LEROY INDUSTRIES MAGENTA**, société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00 Euros, dont le siège social est sis 25, rue des Artistes 75014 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 788 666 741, représentée aux présentes par Maître Elsa Haddad dûment habilitée à cet effet aux termes d'un pouvoir dont une copie figure en annexe,

**Ci-après dénommée "le Preneur Initial",**

**De deuxième part,**

**ET :**

La société **LEROY DEROULAGE DE CHAMPAGNE**, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros, dont le siège se situe Route du Mémorial, lieudit Le Château, 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Angoulême sous le numéro 829 352 129, représentée par Monsieur Henri Goutierre, dûment habilité à cet effet aux termes d'un pouvoir dont une copie figure en annexe,

**Ci-après encore désignée « le Nouveau Preneur »,**

**De troisième part,**

**Le Bailleur, le Preneur Initial et le Nouveau Preneur étant ci-après encore désignés ensemble « les Parties » ou individuellement « une Partie »,**

*A* *ES*

**IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :**

Par acte en date à Paris du 25 septembre 2017, le Bailleur a consenti au Preneur Initial un bail de courte durée (ci-après « le Bail ») ayant pour objet un ensemble immobilier sis à MAGENTA (51), 67 avenue Alfred Anatole Thévenet, équipé d'une ligne complète de production.

Par acte en date de ce jour, le Preneur Initial a cédé au Nouveau Preneur la branche partielle d'activité de production et commercialisation de placage déroulé de peuplier qu'il exploitait dans cet ensemble immobilier.

D'un commun accord entre les Parties, il a été convenu d'inclure dans cette cession le droit au Bail.

Le présent avenant a donc pour objet de constater le transfert dudit Bail au profit du Cessionnaire, aux mêmes conditions que celles en cours.

**CECI EXPOSE, IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :**

**Article 1 – Cession**

Conformément à l'article 9 du Bail, ainsi qu'aux dispositions de l'article 1216 du Code civil, les Parties constatent la cession par le Preneur Initial de sa qualité de preneur au Bail au profit du Nouveau Preneur, avec l'accord du Bailleur.

En conséquence, le Bail se poursuivra, à compter de ce jour, entre le Bailleur et le Nouveau Preneur, qui s'engagent à l'exécuter.

**Article 2 – Autres termes et conditions**

Les autres termes et conditions du Bail demeurent inchangés.

Fait à **ANGERS**  
Le **12.10.2017**

En 3 exemplaires originaux dont un revenant à chacune des Parties

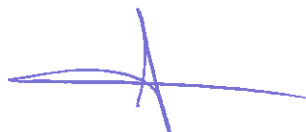
Le Bailleur  
SCI DES BORDS DE MARNE  
Elsa Haddad



Le Preneur Initial  
LEROY INDUSTRIES MAGENTA  
Elsa Haddad



Le Nouveau Preneur  
LEROY DEROUlage CHAMPAGNE  
Henri Goutierre



## Annexes

---

## POUVOIR

---

Je soussigné Christophe Février, agissant en qualité de gérant de la SCI DES BORDS DE MARNE, société civile immobilière au capital de 430 000 Euros, dont le siège social se situe 38 rue du Dunois, 75647 Paris cedex 13, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 798 239 646,

Donne par les présentes pouvoir à :

Maître Elsa Haddad, Avocat au Barreau de Paris,  
demeurant en cette qualité 25, rue Coquillière, 75001 Paris

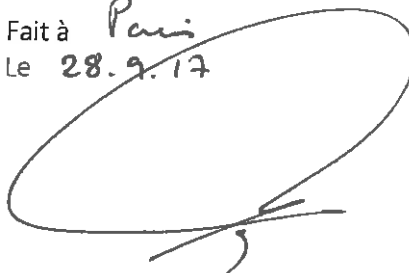
à l'effet :

- de signer l'acte de cession définitif au profit de la société LEROY DEROUlage DE CHAMPAGNE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros, dont le siège se situe Route du Mémorial, lieudit Le Château, 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Angoulême sous le numéro 829 352 129, de la branche partielle d'activité de production et commercialisation de placage déroulé de peuplier que la société LEROY INDUSTRIES MAGENTA, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 Euros, dont le siège se situe 25 rue des artistes, 75014 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 788 666 741, exploite à titre d'établissement secondaire à Magenta (51530), 67 avenue Thévenet et pour laquelle elle est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Reims sous le numéro 788 666 741 00046, moyennant un prix global et forfaitaire de 450 000 Euros, stocks de matières premières en sus,
- de signer l'avenant de transfert au profit de la société LEROY DEROUlage DE CHAMPAGNE du bail de courte durée conclu entre la société LEROY INDUSTRIES MAGENTA et la SCI DES BORDS DE MARNE, au titre d'un ensemble immobilier sis à Magenta (51), 67 avenue Alfred Anatole Thévenet, équipé d'une ligne complète de production,
- d'effectuer en conséquence toutes déclarations, de payer ou recevoir toutes sommes et en général de faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Conformément aux dispositions de l'article 1161, alinéa 2 du Code civil, Maître Elsa Haddad est autorisée à signer également les actes susvisés pour le compte de la société G GROUPE X, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 852 000 Euros, dont le siège se situe 36 rue Scheffer 75116 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 525 004 412, et/ou de la société LEROY INDUSTRIES MAGENTA, s'il y a lieu.

Fait à Paris  
Le 28.9.17



---

POUVOIR

---

Je soussigné Christophe Février, agissant en qualité de gérant de la société LEROY INDUSTRIES MAGENTA, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 Euros, dont le siège se situe 25 rue des artistes, 75014 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 788 666 741,

Donne par les présentes pouvoir à :

Maître Elsa Haddad, Avocat au Barreau de Paris,  
demeurant en cette qualité 25, rue Coquillière, 75001 Paris

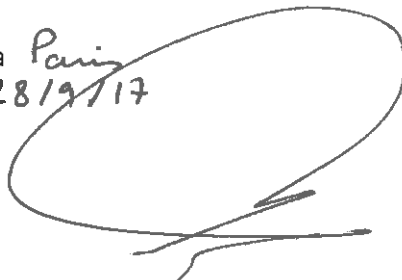
à l'effet :

- de signer l'acte de cession définitif au profit de la société LEROY DEROUlage DE CHAMPAGNE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros, dont le siège se situe Route du Mémorial, lieu dit Le Château, 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Angoulême sous le numéro 829 352 129, de la branche partielle d'activité de production et commercialisation de placage déroulé de peuplier que la société LEROY INDUSTRIES MAGENTA exploite à titre d'établissement secondaire à Magenta (51530), 67 avenue Thévenet et pour laquelle elle est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Reims sous le numéro 788 666 741 00046, moyennant un prix global et forfaitaire de 450 000 Euros, stocks de matières premières en sus,
- de signer l'avenant de transfert au profit de la société LEROY DEROUlage DE CHAMPAGNE du bail de courte durée conclu entre la société LEROY INDUSTRIES MAGENTA et la SCI DES BORDS DE MARNE, société civile immobilière au capital de 430 000 Euros, dont le siège social se situe 38 rue du Dunois, 75647 Paris cedex 13, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 798 239 646, au titre d'un ensemble immobilier sis à Magenta (51), 67 avenue Alfred Anatole Thévenet, équipé d'une ligne complète de production,
- de signer un contrat ayant pour objet la concession par la société LEROY INDUSTRIES MAGENTA d'une licence d'exploitation non exclusive de la marque « In Wood We Trust » au profit de la société LEROY DEROUlage DE CHAMPAGNE,
- d'effectuer en conséquence toutes déclarations, de payer ou recevoir toutes sommes et en général de faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Conformément aux dispositions de l'article 1161, alinéa 2 du Code civil, Maître Elsa Haddad est autorisée à signer également les actes susvisés pour le compte de la société G GROUPE X et/ou de la société SCI DES BORDS DE MARNE, s'il y a lieu

Fait à Paris  
Le 28/9/17



---

POUVOIR

---

Je soussigné Eric LE MIERE, agissant en qualité de gérant de la société LEROY DEROULAGE DE CHAMPAGNE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros, dont le siège se situe Route du Mémorial, lieudit Le Château, 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Angoulême sous le numéro 829 352 129,

Donne par les présentes pouvoir à :

Henri GOUTIERRE,  
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD (16260), 12 avenue de Verdun

à l'effet :

- de signer l'acte de cession définitif au profit de la société LEROY DEROULAGE DE CHAMPAGNE de la branche partielle d'activité de production et commercialisation de placage déroulé de peuplier que la société LEROY INDUSTRIES MAGENTA, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 Euros, dont le siège se situe 25 rue des artistes, 75014 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 788 666 741, exploite à titre d'établissement secondaire à Magenta (51530), 67 avenue Thévenet et pour laquelle elle est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Reims sous le numéro 788 666 741 00046, moyennant un prix global et forfaitaire de 450 000 Euros, stocks de matières premières en sus,
- de signer l'avenant de transfert au profit de la société LEROY DEROULAGE DE CHAMPAGNE du bail de courte durée conclu entre la société LEROY INDUSTRIES MAGENTA et la SCI DES BORDS DE MARNE société civile immobilière au capital de 430 000 Euros, dont le siège social se situe 38 rue du Dunois, 75647 Paris cedex 13, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 798 239 646, au titre d'un ensemble immobilier sis à Magenta (51), 67 avenue Alfred Anatole Thévenet, équipé d'une ligne complète de production,
- de signer un contrat ayant pour objet la concession par la société LEROY INDUSTRIES MAGENTA d'une licence d'exploitation non exclusive de la marque « In Wood We Trust » au profit de la société LEROY DEROULAGE DE CHAMPAGNE,
- d'effectuer en conséquence toutes déclarations, de payer ou recevoir toutes sommes et en général de faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à *Chasseneuil*  
Le *12 octobre 2017*

